
1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	10
4.1	Secteur Vente au détail	11
4.2	Secteur Services financiers	15
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	17
5.1	Flux de trésorerie	17
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	20
5.3	Situation financière	21
5.4	Notations	21
5.5	Dividendes et rachats d'actions	21
5.6	Arrangements hors bilan	22
6.	Instruments financiers dérivés	22
7.	Résultats par trimestre	23
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	24
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	24
10.	Perspectives	25
11.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	25
12.	Informations supplémentaires	36

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et de ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2023 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion connexe inclus dans le Rapport annuel 2022 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2022 »).

Les états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IFRS » ou « PCGR ») publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2022 de la société.

Les termes qui sont suivis d'un appel de note sous forme de chiffre dans le rapport de gestion inclus au présent rapport trimestriel sont définis dans les notes de bas de page du rapport de gestion, à la page 37.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 25 juillet 2023.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2022 et dans la notice annuelle 2022 de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficiences sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »);
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2022 de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 17 juin 2023 et au 18 juin 2022 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation des produits	6,9 %	2,9 %
Résultat d'exploitation	927 \$	742 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 640	1 499
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,9 %	11,7 %
Bénéfice net	541 \$	428 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511	390
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	508	387
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	626	566
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,58 \$	1,16 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,94 \$	1,69 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 740 \$	1 661 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 289	1 245
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	423	302
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	426	517
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,3 x	2,5 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	21,4 %	19,1 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	11,0 %	10,4 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	6,1 %	0,9 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,7 %	5,6 %
Résultat d'exploitation	925 \$	811 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 192	3 962
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,1 %	31,4 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 587 \$	1 445 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,8 %	11,4 %
Secteur Services financiers :		
Perte avant impôt sur le résultat	(34) \$	(86) \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	12,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,9 %	2,5 %

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.
- ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	13 738 \$	12 847 \$	891 \$	6,9 %	26 733 \$	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %
Résultat d'exploitation	927	742	185	24,9 %	1 696	1 480	216	14,6 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 640	1 499	141	9,4 %	3 088	2 842	246	8,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,9 %	11,7 %			11,6 %	11,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	671 \$	633 \$	38 \$	6,0 %	1 346 \$	1 264 \$	82 \$	6,5 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	193	152	41	27,0 %	374	294	80	27,2 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	193	152	41	27,0 %	374	305	69	22,6 %
Impôt sur le résultat	193	162	31	19,1 %	344	285	59	20,7 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	233	221	12	5,4 %	415	402	13	3,2 %
Taux d'impôt effectif	26,3 %	27,4 %			26,0 %	24,0 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	26,1 %	26,7 %			26,0 %	26,7 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	30 \$	38 \$	(8) \$	(21,1) %	46 \$	71 \$	(25) \$	(35,2) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511 \$	390 \$	121 \$	31,0 %	932 \$	830 \$	102 \$	12,3 %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	508	387	121	31,3 %	926	824	102	12,4 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	626	566	60	10,6 %	1 131	1 025	106	10,3 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,58 \$	1,16 \$	0,42 \$	36,2 %	2,86 \$	2,46 \$	0,40 \$	16,3 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,94 \$	1,69 \$	0,25 \$	14,8 %	3,49 \$	3,06 \$	0,43 \$	14,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	322,5	334,4			323,8	335,5		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

À nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle a continué à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail. Ce trimestre a notamment été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires, l'importance accordée à la valeur et un repli des marges brutes. Le bénéfice net a affiché une hausse exceptionnellement élevée de 31,3 %, en raison d'une charge comptabilisée à l'exercice précédent liée à la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), alors que le montant ajusté du bénéfice net s'est accru de 10,6 %. La capacité de Loblaw à offrir de la valeur et des économies aux Canadiens jour après jour s'est traduite par une forte croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'alimentation et des pharmacies. La croissance du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a été marquée par une tendance soutenue des consommateurs à se tourner vers les magasins à escompte, alors que les clients ont continué de tirer parti de la valeur offerte par les marques contrôlées de Loblaw et les offres personnalisées PC Optimum^{MC}. Le chiffre d'affaires tiré de produits de l'avant du magasin des pharmacies et de médicaments sur ordonnance est resté élevé, propulsé par la vigueur soutenue des produits de beauté. La marge brute du secteur Vente au détail a légèrement fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, car la société a dû composer avec des hausses à deux chiffres des coûts des fournisseurs, qui n'ont pas été entièrement répercutées sur les prix à la consommation, ainsi qu'avec une augmentation des pertes. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 508 millions de dollars (1,58 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 121 millions de dollars (0,42 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 61 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 60 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; facteur en partie contrebalancé par :
 - une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.
- la variation favorable de 61 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 57 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark Health Group (« Lifemark ») comptabilisés à l'exercice précédent; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,07 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 626 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 60 millions de dollars, ou 10,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est chiffré à 1,94 \$, en hausse de 0,25 \$, ou 14,8 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour l'exercice à ce jour s'est établi à 926 millions de dollars (2,86 \$ par action ordinaire), en hausse de 102 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire), ou 12,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation tient compte d'une amélioration de 106 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, partiellement contrebalancée par la variation défavorable de 4 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 106 millions de dollars (0,31 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.
- la variation défavorable de 4 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent;
 - la variation défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 57 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire) des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence favorable de 12 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,12 \$ par action ordinaire).

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 1 131 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 106 millions de dollars, ou 10,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 3,49 \$, ce qui représente une hausse de 0,43 \$, ou 14,1 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	13 471 \$	12 623 \$	848 \$	6,7 %	26 206 \$	24 668 \$	1 538 \$	6,2 %
Services financiers	348	297	51	17,2 %	674	571	103	18,0 %
Éliminations	(81)	(73)	(8)	(11,0)%	(147)	(130)	(17)	(13,1) %
Produits	13 738 \$	12 847 \$	891 \$	6,9 %	26 733 \$	25 109 \$	1 624 \$	6,5 %

Les produits se sont établis à 13 738 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 891 millions de dollars, ou 6,9 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 848 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 51 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont chiffrés à 26 733 millions de dollars, en hausse de 1 624 millions de dollars, ou 6,5 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 1 538 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 103 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 927 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 185 millions de dollars, ou 24,9 %, comparativement à celui inscrit pour le deuxième trimestre de 2022. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable de 80 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 105 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation favorable de 80 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 74 millions de dollars des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence favorable de 13 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 4 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 696 millions de dollars, en hausse de 216 millions de dollars, ou 14,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à une variation favorable de 53 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 163 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à une augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation favorable de 53 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de 74 millions de dollars des charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'incidence favorable de 16 millions de dollars des coûts de transaction liés à Lifemark comptabilisés à l'exercice précédent;facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 17 juin 2023
et le 18 juin 2022
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 587 \$	1 445 \$	142 \$	9,8 %	2 977 \$	2 730 \$	247 \$	9,0 %
Services financiers	53	54	(1)	(1,9)%	111	112	(1)	(0,9)%
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 640 \$	1 499 \$	141 \$	9,4 %	3 088 \$	2 842 \$	246 \$	8,7 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 640 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 141 millions de dollars, ou 9,4 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation s'explique par une hausse de 142 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 3 088 millions de dollars, en hausse de 246 millions de dollars, ou 8,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. L'augmentation s'explique principalement par une hausse de 247 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 million de dollars enregistrée par le secteur Services financiers.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 671 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 38 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2023 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrés à 1 346 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée pour l'exercice à ce jour découle essentiellement d'une augmentation des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 15 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inscrits pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et de 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées respectivement aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 193 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 27,0 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit, des obligations locatives, des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme ainsi que des fiducies de financement indépendantes. Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 374 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron comptabilisés à l'exercice précédent dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », figurant ci-après, de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit, des obligations locatives, de la dette à long terme ainsi que des fiducies de financement indépendantes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts sur certains placements à court terme.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 193 millions de dollars (162 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 % (27,4 % en 2022). La diminution du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre et à l'incidence de certains éléments non déductibles en 2022. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 344 millions de dollars (285 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % (24,0 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable au recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron en 2022, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 233 millions de dollars (221 millions de dollars en 2022) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,1 % (26,7 % en 2022). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du trimestre. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ s'est établi à 415 millions de dollars (402 millions de dollars en 2022) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 26,0 % (26,7 % en 2022). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾ est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours de l'exercice.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 30 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 8 millions de dollars, ou 21,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 46 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 25 millions de dollars, ou 35,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. La diminution en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	13 471 \$	12 623 \$	848 \$	6,7 %	26 206 \$	24 668 \$	1 538 \$	6,2 %
Résultat d'exploitation	925	811	114	14,1 %	1 651	1 501	150	10,0 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	4 192	3 962	230	5,8 %	8 172	7 705	467	6,1 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,1 %	31,4 %			31,2 %	31,2 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 587 \$	1 445 \$	142 \$	9,8 %	2 977 \$	2 730 \$	247 \$	9,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,8 %	11,4 %			11,4 %	11,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	657 \$	621 \$	36 \$	5,8 %	1 317 \$	1 242 \$	75 \$	6,0 %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)
	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	9 560 \$ 6,1 %	8 981 \$ 0,9 %	18 571 \$ 4,6 %	17 663 \$ 1,5 %
Secteur des pharmacies au détail	3 911 5,7 %	3 642 5,6 %	7 635 6,5 %	7 005 5,4 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 984 6,3 %	1 813 6,1 %	3 908 5,5 %	3 537 6,4 %
Produits de l'avant du magasin	1 927 5,0 %	1 829 5,2 %	3 727 7,5 %	3 468 4,5 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 13 471 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 848 millions de dollars, ou 6,7 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,1 % (croissance de 0,9 % en 2022) au cours du trimestre :
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance est restée inchangée;
 - L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 9,1 % (9,6 % en 2022), ce qui est globalement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 5,7 % (5,6 % en 2022) au cours du trimestre :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 6,3 % (6,1 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,4 % (2,3 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (2,3 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 4,7 % (3,6 % en 2022);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 112 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 5,0 % (5,2 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 15 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, et la superficie nette du secteur Vente au détail est demeurée inchangée à 71,2 millions de pieds carrés.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 26 206 millions de dollars, en hausse de 1 538 millions de dollars, ou 6,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 18 571 millions de dollars, en hausse de 908 millions de dollars, ou 5,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,6 % (1,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est élevé à 7 635 millions de dollars, en hausse de 630 millions de dollars, ou 9,0 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 6,5 % (5,4 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 5,5 % (6,4 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 7,5 % (4,5 % en 2022). Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail comprend des produits de 230 millions de dollars (49 millions de dollars en 2022) provenant de Lifemark, qui a été acquise le 10 mai 2022.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 925 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 114 millions de dollars, ou 14,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. La hausse découle d'une amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et d'une variation favorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à une augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

- la variation favorable de 6 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable des coûts de transaction liés à Lifemark de 13 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent;
 facteur partiellement contrebalancé par :
 - l'incidence défavorable du profit sur la vente d'immeubles non exploités de 4 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 651 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 150 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. La hausse découle d'une amélioration de 171 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, partiellement contrebalancée par une variation défavorable de 21 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 171 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est principalement attribuable à une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
- la variation défavorable de 21 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence favorable des coûts de transaction liés à Lifemark de 16 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent;
 facteur en partie contrebalancé par :
 - la variation défavorable de 18 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres recouvrements connexes de 15 millions de dollars comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 4 192 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 230 millions de dollars, ou 5,8 %, comparativement à celui inscrit en 2022. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,1 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes et des hausses des coûts des fournisseurs qui n'ont pas été répercutées sur les prix à la consommation.

Pour l'exercice 2023 à ce jour, le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 8 172 millions de dollars, en hausse de 467 millions de dollars, ou 6,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2022. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est resté inchangé comparativement à celui de la période correspondante de 2022, s'établissant à 31,2 %. Les marges des secteurs des pharmacies au détail et de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 587 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 142 millions de dollars, ou 9,8 %, par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2022. L'accroissement est attribuable à une augmentation de 230 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,3 %, soit une baisse favorable de 60 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice 2023 à ce jour, le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 2 977 millions de dollars, en hausse de 247 millions de dollars, ou 9,0 %, par rapport à celui inscrit pour 2022. La hausse est attribuable à une augmentation de 467 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 220 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 19,8 %, soit une baisse favorable de 40 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. Cette baisse favorable s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 657 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 36 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au deuxième trimestre de 2023 découle essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI et des actifs loués, ainsi que d'un amortissement accéléré de 8 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 317 millions de dollars, en hausse de 75 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles observée pour l'exercice à ce jour découle principalement d'une augmentation des actifs liés aux TI et des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 15 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inscrits pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour tiennent compte de l'amortissement de 116 millions de dollars (114 millions de dollars en 2022) et de 230 millions de dollars (231 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées respectivement aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Optimisation du réseau Pour le deuxième trimestre de 2023 et l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges s'élevant respectivement à 17 millions de dollars et à 32 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré d'un montant respectif de 8 millions de dollars et de 15 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	348 \$	297 \$	51 \$	17,2 %	674 \$	571 \$	103 \$	18,0 %
Perte avant impôt sur le résultat	(34)	(86)	52	60,5 %	(22)	(54)	32	(59,3) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 891 \$	3 467 \$	424 \$	12,2 %
Créances sur cartes de crédit	3 972	3 626	346	9,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	220	196	24	12,2 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	12,8 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,9 %	2,5 %		

Produits Les produits se sont établis à 348 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 51 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation au deuxième trimestre est attribuable surtout à :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 674 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 103 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022.

L'augmentation est attribuable principalement à :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Perte avant impôt sur le résultat La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à une perte de 86 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration du deuxième trimestre est attribuable essentiellement à :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la comptabilisation d'une charge de 111 millions de dollars liée à la question en matière de taxes à la consommation au deuxième trimestre de 2022, comparativement à une charge de 37 millions de dollars pour la période écoulée ainsi qu'à;
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 3 millions de dollars a été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 8 millions de dollars inscrite pour la période écoulée;
- l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit et;
- l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à la progression du portefeuille de cartes de crédit.

Pour l'exercice à ce jour, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 22 millions de dollars en 2023, comparativement à une perte de 54 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. L'amélioration est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la comptabilisation d'une charge de 111 millions de dollars liée à la question en matière de taxes à la consommation pour la période correspondante de 2022, comparativement à une charge de 37 millions de dollars pour la période écoulée;
- l'augmentation des produits dont il est question plus haut;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 9 millions de dollars a été inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 14 millions de dollars inscrite pour la période écoulée;
- l'augmentation des radiations contractuelles, des coûts d'exploitation et des coûts du programme de fidélisation attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à la progression du portefeuille de cartes de crédit.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, intérêts compris, au deuxième trimestre de 2022. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Créances sur cartes de crédit Au 17 juin 2023, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 972 millions de dollars, en hausse de 346 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 18 juin 2022. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la clientèle active et des dépenses accrues des clients. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 220 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars comparativement au 18 juin 2022.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)			Variation (en \$)	Variation (en %)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)			Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 162 \$	2 074 \$	(912) \$	(44,0) %			1 608 \$	1 976 \$	(368) \$	(18,6) %		
Entrées (sorties) nettes liées aux :												
Activités d'exploitation	1 289 \$	1 245 \$	44 \$	3,5 %			2 204 \$	2 108 \$	96 \$	4,6 %		
Activités d'investissement	(630)	(621)	(9)	(1,4) %			(1 084)	(1 031)	(53)	(5,1) %		
Activités de financement	(615)	(1 220)	605	49,6 %			(1 521)	(1 576)	55	3,5 %		
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	(1)	4	400,0 %			2	—	2	— %		
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47 \$	(597) \$	644 \$	107,9 %			(399) \$	(499) \$	100 \$	20,0 %		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 209 \$	1 477 \$	(268) \$	(18,1) %			1 209 \$	1 477 \$	(268) \$	(18,1) %		

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 289 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 44 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients à l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 204 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients à l'exercice précédent et la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, facteurs en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 630 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation des placements à court terme, d'une hausse des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») au troisième trimestre de 2023 et d'une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui est en partie contrebalancé par l'acquisition de Lifemark en 2022.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 1 084 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation des placements à court terme, d'une hausse des dépôts de garantie attribuable à l'échéance prochaine des billets d'*Eagle* au troisième trimestre de 2023 et d'une augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles, ce qui est en partie contrebalancé par l'acquisition de Lifemark en 2022.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 17 juin 2023 et au 18 juin 2022	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	35,2	34,9	0,9 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,1	17,3	(1,2) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	18,9	19,0	(0,5) %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,2	71,2	— %
Nombre de magasins détenus par la société ⁱ⁾	561	542	3,5 %
Nombre de magasins franchisés	543	552	(1,6) %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 338	1 346	(0,6) %
Nombre total de magasins	2 442	2 440	0,1 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société ⁱ⁾	62 700	64 400	(2,6) %
Magasins franchisés	31 500	31 300	0,6 %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 100	14 100	— %

i) Les chiffres comparatifs du nombre de magasins détenus par la société ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, qui tient compte séparément des cliniques de santé en magasin.

Dépenses d'investissement La société a engagé des dépenses d'investissement de 423 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 121 millions de dollars, ou 40,1 %, comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Pour l'exercice à ce jour, la société a engagé des dépenses d'investissement de 738 millions de dollars, en hausse de 250 millions de dollars, ou 51,2 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 615 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 605 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique principalement par le nombre plus élevé d'émissions nettes de titres de créance à long terme, le remboursement de la dette bancaire au cours de l'exercice précédent et le nombre moins élevé de rachats d'actions ordinaires au cours du trimestre à l'étude.

Pour l'exercice à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 521 millions de dollars, en baisse de 55 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2022. Cette baisse s'explique principalement par le nombre plus élevé d'émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, facteur en partie contrebalancé par l'accroissement des remboursements de titres de créance à court terme et le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 435 \$	(167) \$	21 \$	1 289 \$	1 542 \$	(314) \$	17 \$	1 245 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	416	7	—	423	293	9	—	302
Intérêts payés	71	—	21	92	66	—	17	83
Paiements au titre de la location, montant net	348	—	—	348	343	—	—	343
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	600 \$	(174) \$	— \$	426 \$	840 \$	(323) \$	— \$	517 \$

	2023 (24 semaines)				2022 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimina- tions ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 087 \$	70 \$	47 \$	2 204 \$	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	722	16	—	738	475	13	—	488
Intérêts payés	151	—	47	198	136	—	29	165
Paiements au titre de la location, montant net	695	—	—	695	625	—	—	625
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	519 \$	54 \$	— \$	573 \$	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 600 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 240 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La diminution découle essentiellement de l'augmentation du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron à l'exercice précédent, ce qui est en partie contrebalancé par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Vente au détail se sont établis à 519 millions de dollars, en baisse de 535 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La diminution découle essentiellement de l'augmentation du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude comparativement au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron à l'exercice précédent, ce qui est en partie contrebalancé par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles du secteur Vente au détail ont également subi l'incidence négative de la hausse des dépenses d'investissement par rapport aux mêmes périodes en 2022.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Services financiers se sont établis à 174 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 149 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2022. La diminution s'explique essentiellement par une variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent et par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 54 millions de dollars, en hausse de 278 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2022. La hausse s'explique essentiellement par la variation des créances sur cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients au cours de l'exercice précédent et par l'augmentation du bénéfice en trésorerie.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque PC prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets d'*Eagle* et de certificats de placement garanti.

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 17 juin 2023			Au 18 juin 2022			Au 31 décembre 2022		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	18 \$	— \$	18 \$	23 \$	— \$	23 \$	8 \$	— \$	8 \$
Dépôts à vue de clients	—	137	137	—	99	99	—	125	125
Dette à court terme ⁱ⁾	—	650	650	—	500	500	—	700	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	833	833	—	485	485	—	727	727
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	4 820	2 505	7 325	4 880	1 940	6 820	4 866	2 190	7 056
Certains autres passifs ⁱⁱⁱ⁾	270	—	270	153	—	153	153	—	153
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 108 \$	4 125 \$	9 233 \$	5 056 \$	3 024 \$	8 080 \$	5 027 \$	3 742 \$	8 769 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 425	—	1 425	1 387	—	1 387	1 401	—	1 401
Obligations locatives	7 772	—	7 772	7 530	—	7 530	7 714	—	7 714
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 305 \$	4 125 \$	18 430 \$	13 973 \$	3 024 \$	16 997 \$	14 142 \$	3 742 \$	17 884 \$

- i) Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 50 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- ii) Au cours du deuxième trimestre de 2023, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars échéant le 17 juin 2028 (les « billets de série 2023-1 d'*Eagle* »). Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 5,25 %. La dette à long terme a également augmenté pour l'exercice à ce jour en raison des émissions nettes de certificats de placement garanti de 181 millions de dollars.
- iii) Au 17 juin 2023, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 189 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail (72 millions de dollars au 18 juin 2022 et 73 millions de dollars au 31 décembre 2022) (voir la note 8, « Cessions de biens immobiliers », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,3 x	2,5 x	2,4 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 17 juin 2023 a diminué comparativement à celui inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 17 juin 2023 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 17 juin 2023 et les a respectées tout au long du deuxième trimestre.

5.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 17 juin 2023	Au 18 juin 2022	Au 31 décembre 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	21,4 %	19,1 %	20,2 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	11,0 %	10,4 %	10,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle²⁾ au 17 juin 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle²⁾ au 17 juin 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 18 juin 2022 et au 31 décembre 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Au deuxième trimestre de 2023, Dominion Bond Rating Service Morningstar a confirmé les notations et les tendances de la société, et Standard and Poor's Global Ratings a confirmé les notations et les perspectives de la société.

5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	17 juin 2023 ⁱ⁾ (12 semaines)	18 juin 2022 (12 semaines)	17 juin 2023 (24 semaines)	18 juin 2022 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,446 \$	0,405 \$	0,851 \$	0,770 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,66250 \$	0,66250 \$

i) Les dividendes de 0,446 \$ par action ordinaire déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 1^{er} juillet 2023. Les dividendes de 0,331 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au deuxième trimestre de 2023 étaient à payer le 30 juin 2023.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 055 686 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 17 juin 2023, la société avait racheté 3 331 134 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« GWL ») dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au deuxième trimestre de 2023, 4 226 034 actions ordinaires (5 369 375 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 511 millions de dollars (607 millions de dollars en 2022), y compris 2 072 339 actions ordinaires (2 749 914 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 250 millions de dollars (310 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, 7 484 300 actions ordinaires (6 708 626 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 894 millions de dollars (755 millions de dollars en 2022), y compris 3 674 254 actions ordinaires (2 951 765 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 438 millions de dollars (332 millions de dollars en 2022).

Voir la note 10, « Capital social », des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre de 2023 de la société pour obtenir plus de précisions.

5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au deuxième trimestre de 2023. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Banque PC a conclu un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 25 millions de dollars et a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 125 millions de dollars se rapportant aux billets de série 2023-1 d'*Eagle* d'un montant de 250 millions de dollars émis au cours du trimestre. La société a conclu que la couverture était efficace à la date du règlement, ce qui donnera lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars en résultat net sur la durée des billets de série 2023-1 d'*Eagle*. Pour l'exercice à ce jour, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle totale de 160 millions de dollars dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la société a également conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars et a donné lieu à un profit lié à la juste valeur de 4 millions de dollars qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et les autres actifs.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du deuxième trimestre de 2023, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices indiqués ci-dessous comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Produits	13 738 \$	12 847 \$	12 995 \$	12 262 \$	14 007 \$	12 757 \$	17 388 \$	16 050 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 640	1 499	1 448	1 343	1 493	1 324	1 846	1 674
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	508	387	418	437	529	744	556	431
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	626	566	505	459	575	515	663	540
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	1,59 \$	1,17 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,63 \$	2,23 \$	1,71 \$	1,28 \$
Dilué (en dollars)	1,58 \$	1,16 \$	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,94 \$	1,69 \$	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	6,1 %	0,9 %	3,1 %	2,1 %	8,4 %	1,1 %	6,9 %	0,2 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	5,7 %	5,6 %	7,4 %	5,2 %	8,7 %	7,9 %	7,7 %	4,4 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - les charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - les coûts de transaction liés à Lifemark;
 - les charges de restructuration et autres recouvrements et charges connexes;
 - le recouvrement lié à Glenhuron.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Perspectives³⁾

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

11. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; le montant ajusté du rendement du capital; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2023				2022			
	(12 semaines)				(12 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	13 471 \$	348 \$	(81) \$	13 738 \$	12 623 \$	297 \$	(73) \$	12 847 \$
Coût des ventes	9 279	33	—	9 312	8 661	31	—	8 692
Marge brute	4 192 \$	315 \$	(81) \$	4 426 \$	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$
Montant ajusté de la marge brute	4 192 \$	315 \$	(81) \$	4 426 \$	3 962 \$	266 \$	(73) \$	4 155 \$

	2023				2022			
	(24 semaines)				(24 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	26 206 \$	674 \$	(147) \$	26 733 \$	24 668 \$	571 \$	(130) \$	25 109 \$
Coût des ventes	18 034	66	—	18 100	16 963	64	—	17 027
Marge brute	8 172 \$	608 \$	(147) \$	8 633 \$	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$
Montant ajusté de la marge brute	8 172 \$	608 \$	(147) \$	8 633 \$	7 705 \$	507 \$	(130) \$	8 082 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			511 \$			390 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			30			38
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			193			152
Impôt sur le résultat			193			162
Résultat d'exploitation	925 \$	2 \$	927 \$	811 \$	(69) \$	742 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	116 \$	— \$	116 \$	114 \$	— \$	114 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	5	—	5	4	—	4
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	—	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	13	—	13
Éléments d'ajustement	121 \$	37 \$	158 \$	127 \$	111 \$	238 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 046 \$	39 \$	1 085 \$	938 \$	42 \$	980 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	657	14	671	621	12	633
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(116)	—	(116)	(114)	—	(114)
Montant ajusté du BAIIA	1 587 \$	53 \$	1 640 \$	1 445 \$	54 \$	1 499 \$

	2023 (24 semaines)			2022 (24 semaines)		
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			932 \$			830 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			46			71
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			374			294
Impôt sur le résultat			344			285
Résultat d'exploitation	1 651 \$	45 \$	1 696 \$	1 501 \$	(21) \$	1 480 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	230 \$	— \$	230 \$	231 \$	— \$	231 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	37	37	—	111	111
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	8	—	8	(10)	—	(10)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	(4)	—	(4)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	16	—	16
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	239 \$	37 \$	276 \$	218 \$	111 \$	329 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 890 \$	82 \$	1 972 \$	1 719 \$	90 \$	1 809 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 317	29	1 346	1 242	22	1 264
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(230)	—	(230)	(231)	—	(231)
Montant ajusté du BAIIA	2 977 \$	111 \$	3 088 \$	2 730 \$	112 \$	2 842 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC Au cours du deuxième trimestre de 2023, le gouvernement fédéral a promulgué certaines lois sur les taxes à la consommation qui pourraient s'appliquer à la Banque PC de manière rétroactive. Une charge de 37 millions de dollars, qui comprend les intérêts, a été comptabilisée à cet égard.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, intérêts compris. En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC et a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. En septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2023, la société n'a comptabilisé aucun profit ni aucune perte au titre de la vente d'immeubles non exploités (profit de 4 millions de dollars en 2022). Pour l'exercice à ce jour, elle a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars (profit de 4 millions de dollars en 2022).

Coûts de transaction liés à Lifemark Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 13 millions de dollars (16 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liés à l'acquisition de Lifemark en 2022.

Charges de restructuration et autres recouvrements connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au deuxième trimestre de 2023 et pour l'exercice à ce jour, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes. En 2022, elle avait comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes de 15 millions de dollars. Les recouvrements comptabilisés en 2022 étaient essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	193 \$	152 \$	374 \$	294 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	193 \$	152 \$	374 \$	305 \$

Recouvrement lié à Glenhuron En 2021, la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 085 \$	980 \$	1 972 \$	1 809 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	193	152	374	305
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	892 \$	828 \$	1 598 \$	1 504 \$
Impôt sur le résultat	193 \$	162 \$	344 \$	285 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	40	59	71	84
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	233 \$	221 \$	415 \$	402 \$
Taux d'impôt effectif	26,3 %	27,4 %	26,0 %	24,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	26,1 %	26,7 %	26,0 %	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (24 semaines)	2022 (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511 \$	390 \$	932 \$	830 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	508 \$	387 \$	926 \$	824 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511 \$	390 \$	932 \$	830 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	118	179	205	201
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	629 \$	569 \$	1 137 \$	1 031 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	626 \$	566 \$	1 131 \$	1 025 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	322,5	334,4	323,8	335,5

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)		2023 (24 semaines)		2022 (24 semaines)	
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	508 \$	1,58 \$	387 \$	1,16 \$	926 \$	2,86 \$	824 \$	2,46 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	85 \$	0,26 \$	83 \$	0,25 \$	169 \$	0,52 \$	170 \$	0,51 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	29	0,09	86	0,25	29	0,09	86	0,25
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	0,01	3	0,01	6	0,02	(8)	(0,02)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(3)	(0,01)	1	—	(3)	(0,01)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	10	0,03	—	—	12	0,04
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	—	—	—	(14)	(0,04)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	—	—	—	(42)	(0,13)
Éléments d'ajustement	118 \$	0,36 \$	179 \$	0,53 \$	205 \$	0,63 \$	201 \$	0,60 \$
Montant ajusté	626 \$	1,94 \$	566 \$	1,69 \$	1 131 \$	3,49 \$	1 025 \$	3,06 \$

Flux de trésorerie disponibles Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Élimi- nations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 435 \$	(167) \$	21	\$ 1 289 \$	1 542 \$	(314) \$	17	\$ 1 245 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	416	7	—	423	293	9	—	302
Intérêts payés	71	—	21	92	66	—	17	83
Paiements au titre de la location, montant net	348	—	—	348	343	—	—	343
Flux de trésorerie disponibles²⁾	600 \$	(174) \$	—	\$ 426 \$	840 \$	(323) \$	—	\$ 517 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

	2023 (24 semaines)				2022 (24 semaines)			
Pour les périodes closes le 17 juin 2023 et le 18 juin 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	2 087 \$	70 \$	47 \$	2 204 \$	2 290 \$	(211) \$	29 \$	2 108 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement	722	16	—	738	475	13	—	488
Intérêts payés	151	—	47	198	136	—	29	165
Paielements au titre de la location, montant net	695	—	—	695	625	—	—	625
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	519 \$	54 \$	— \$	573 \$	1 054 \$	(224) \$	— \$	830 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	511 \$	390 \$	421 \$	440 \$	532 \$	747 \$	559 \$	434 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	30	38	16	33	(14)	(28)	16	54
(Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	193	152	181	142	172	(29)	217	203
Impôt sur le résultat	193	162	151	123	181	15	199	172
Résultat d'exploitation	927 \$	742 \$	769 \$	738 \$	871 \$	705 \$	991 \$	863 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	116 \$	114 \$	114 \$	117 \$	115 \$	117 \$	151 \$	155 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	37	111	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	5	4	3	(14)	11	6	(6)	(8)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	(4)	1	—	(50)	—	(3)	(7)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	13	—	3	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(6)	(2)	—	—
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(8)	—	9
Éléments d'ajustement	158 \$	238 \$	118 \$	91 \$	70 \$	113 \$	142 \$	149 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 085 \$	980 \$	887 \$	829 \$	941 \$	818 \$	1 133 \$	1 012 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	671	633	675	631	667	623	864	817
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(116)	(114)	(114)	(117)	(115)	(117)	(151)	(155)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 640 \$	1 499 \$	1 448 \$	1 343 \$	1 493 \$	1 324 \$	1 846 \$	1 674 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Montant présenté	508 \$	387 \$	418 \$	437 \$	529 \$	744 \$	556 \$	431 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	85 \$	83 \$	84 \$	87 \$	83 \$	87 \$	112 \$	113 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	29	86	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	4	3	2	(11)	8	4	(4)	(6)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	—	(3)	1	—	(41)	—	(1)	(6)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	10	—	2	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	—	—	—	(14)	—	(6)	—	8
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(4)	(1)	—	—
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	(42)	—	(313)	—	—
Éléments d'ajustement	118 \$	179 \$	87 \$	22 \$	46 \$	(229) \$	107 \$	109 \$
Montant ajustéⁱ⁾	626 \$	566 \$	505 \$	459 \$	575 \$	515 \$	663 \$	540 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Montant présenté	1,58 \$	1,16 \$	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,26 \$	0,25 \$	0,26 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,34 \$	0,33 \$
Charges relatives à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	0,09	0,25	—	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	0,01	0,01	—	(0,03)	0,03	0,01	(0,02)	(0,02)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(0,01)	—	—	(0,13)	—	—	(0,02)
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	0,03	—	0,01	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	—	—	(0,01)	—	—	—
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(0,04)	—	(0,02)	—	0,03
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	—	(0,13)	—	(0,92)	—	—
Éléments d'ajustement	0,36 \$	0,53 \$	0,26 \$	0,06 \$	0,14 \$	(0,68) \$	0,32 \$	0,32 \$
Montant ajustéⁱ⁾	1,94 \$	1,69 \$	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	322,5	334,4	324,8	336,7	327,4	338,1	329,6	340,1

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 25 juillet 2023
Toronto, Canada

Notes de fin de document du rapport de gestion

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2022 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
- 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».